



CENTRE DE GESTION DE LA  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Village des Collectivités Territoriales

1 avenue de Tizé - CS 13600 - 35236 THORIGNÉ-FOUILLARD CEDEX - Téléphone 02 99 23 31 00 - Télécopie 02 99 23 38 00 - www.cdg35.fr - E-mail : contact@cdg35.fr

# DÉLIBÉRATION N° 22-70

## Conseil d'Administration du 13/10/2022

### CONCOURS 2021

#### bilan financier et coût du lauréat

#### *rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe*

### CONCOURS - EXAMENS

• Nombre de membres en exercice :	35
• Nombre de membres présents :	16
• Nombre de pouvoirs :	10
• Nombre de suffrages exprimés :	26
• Votes POUR :	26
• Votes CONTRE :	0
• Abstentions :	0

Louis LE COZ, rapporteur, informe les membres du Conseil d'Administration que le concours de rédacteur territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, session 2021, a été organisé par le service Concours du Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

Le jury de ce concours s'est réuni le 19 janvier 2022 et a déclaré 70 candidats admis.

Éléments d'information sur le concours		
Géographie du concours		Collectivités et établissements publics de Bretagne
Nombre de :	• postes ouverts	70
	• candidats inscrits	1 049
	• candidats admis à concourir	875
	• présents aux épreuves écrites 14 octobre 2021	354
	• candidats admissibles	102
	• présents aux épreuves orales d'admission	99
	• candidats déclarés admis	70

Éléments financiers sur le concours			
		ESTIMATION : à l'ouverture du concours	DÉFINITIF : à l'issue de l'organisation du concours
Coût du concours		111 726.00 €	87 737.26 €
Candidats inscrits	Nombre	1 500	1 049
	Coût par candidat	74.48 €	83.64 €
Candidats admis	Nombre		70
	Coût par candidat		1 253.39 €

Ce concours, ouvert en 2021, relève des dispositions de la convention cadre pluriannuelle du 20 décembre 2018 conclue entre les 4 Centres de Gestion Bretons et relative à l'organisation des concours et examens professionnels de portée régionale. Conformément à l'article 9 de cette convention, le coût total de ce concours est financé par le budget spécifique de la coopération régionale annexé au budget principal du Centre de Gestion d'Ille et Vilaine.

**Les membres du Conseil d'Administration**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, par vote à main levée :

**ADOPTENT**

- **le bilan financier définitif du concours de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe 2021 d'un montant de 87 737,26 € ;**
- **le coût du candidat admis d'un montant de 1 253,39 €.**

AR-Préfecture de Rennes

035-283503563-20221019-114-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 19-10-2022

Publication le : 19-10-2022



La Présidente du Centre  
de Gestion d'Ille-et-Vilaine,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Chantal Pétard-Voisin".

Chantal PÉTARD-VOISIN



## Concours de rédacteur principal de 2ème classe 2021

1 049 inscrits pour 70 postes

### Bilan financier

Libellé des charges communes	Coût estimatif en €	Dépenses réalisées	Observations
<b>1- Travaux d'imprimerie ou de reproduction (en interne)</b>			
1-1 Impression des affiches		- €	
1-2 Impression des plaquettes d'information		- €	
1-3 Impression des dossiers d'inscription		- €	
1-4 Impressions diverses			
<i>Impression des sujets des épreuves écrites</i>			
<i>Impression de sujets d'admission</i>	1 550,00 €	24,50 €	
<i>Impressions nécessaires à l'organisation (écrits et oraux)</i>			
1-5 Impression des dossiers des jurys	55,00 €	52,50 €	
1-6 Frais d'affranchissement (timbres, recommandés)	350,00 €	25,00 €	
<b>Sous-total</b>	<b>1 955,00 €</b>	<b>102,00 €</b>	
<b>2- Fournitures papier (en interne)</b>			
2-1 Copies à coin gommé	200,00 €	127,44 €	
2-2 Fournitures diverses, papier pour les convocations, résultats et courriers divers	900,00 €	885,00 €	
<b>Sous-total</b>	<b>1 100,00 €</b>	<b>1 012,44 €</b>	
<b>3- Publicité</b>			
3-1 Avis presse		0,00 €	
<b>4- Location de salles</b>			
4-1 Location de salles			
<i>Epreuves écrites</i>	7 500,00 €	8 320,56 €	
<i>Epreuves orales</i>	- €	- €	
4-2 Location de matériel (tables, chaises, informatique et autres)	9 500,00 €	9 508,63 €	
<b>Sous-total</b>	<b>17 000,00 €</b>	<b>17 829,19 €</b>	
<b>5- Coûts salariaux</b>			
5-1 Coûts salariaux et divers	42 000,00 €	33 498,34 €	
5-2 Surveillance des épreuves	950,00 €	1 291,80 €	
<b>Sous-total</b>	<b>42 950,00 €</b>	<b>34 790,14 €</b>	
<b>6- Rémunérations concepteurs, examinateurs, correcteurs et jurys</b>			
6-1 Conception des épreuves			
Épreuves écrites	1 800,00 €	- €	hors cellule pédagogique
Épreuves facultatives		- €	
Épreuves orales		- €	
<i>Sous total</i>	<i>1 800,00 €</i>	<i>- €</i>	
6-2 Correction des copies			
Épreuves écrites	12 500,00 €	7 159,77 €	
Épreuves facultatives		- €	
<i>Sous total</i>	<i>12 500,00 €</i>	<i>7 159,77 €</i>	
6-3 Participation épreuves d'admission	7 000,00 €	4 759,47 €	
6-4 Réunions de jurys	1 000,00 €	660,00 €	
6-5 Frais de repas	800,00 €	380,86 €	
6-6 Frais de déplacement et d'hébergement	6 500,00 €	3 135,97 €	
<b>Sous-total</b>	<b>29 600,00 €</b>	<b>16 096,07 €</b>	
<b>7- Prestations de services</b>			
7-1 impression de sujets (imprimeur)		1 809,60 €	
7-2 secrétariat handicapé		- €	
7-3 sécurité (agents de sécurité)		- €	
7-4 achat de sujets (cellule pédagogique)		875,00 €	
7-5 droit de copie	500,00 €	392,04 €	
7-6 location de véhicules		207,90 €	
<b>Sous-total</b>	<b>500,00 €</b>	<b>3 284,54 €</b>	
<b>8- Charges de structure et de gestion courante</b>			
8-1 Charges de structure et de gestion courante (services supports, télécommunications, maintenance des matériels, véhicules, indemnités élus, maintenance bâtiment, fluides, entretien et assurances)	18 621,00 €	14 622,88 €	forfait de 20% des dépenses de 1 à 7
<b>Sous total</b>	<b>18 621,00 €</b>	<b>14 622,88 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 726,00 €</b>	<b>87 737,26 €</b>	

83,64 (pour 1049 inscrits)  
1253,39 (pour 70 lauréats)